

Territoire Mobile

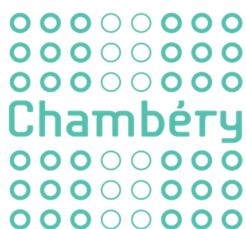


Nouveaux réseau de bus et plan de circulation 1^{er} bilan au 29 septembre 2016

○ Dossier de presse

○ 03/10/2016

○ territoire-mobile.fr



Ville de Chambéry
Marie-Alix Bourbiaux
Attachée de presse
Cabinet du Maire
04 79 60 20 53
07 86 00 28 14

Bilan un mois après le lancement du nouveau réseau de bus

Le fonctionnement du réseau tel qu'il a été conçu après une longue concertation non obligatoire est globalement satisfaisant. Puisqu'un réseau n'est pas figé dans le temps, il était convenu que nous apporterions des adaptations en fonction des remontées des usagers et des problèmes observés par les agents déployés sur le terrain. Nous avons d'ores et déjà apporté des solutions suite aux observations des usagers ; d'autres adaptations verront leur mise en application au moment des vacances de la Toussaint et en janvier 2017.

Le réseau est toujours sous monitoring. Les réclamations sont dans un niveau normal pour la mise en œuvre d'un nouveau réseau de transport en commun. Beaucoup de réclamations ont déjà trouvé réponse dans les modifications et améliorations apportées. Il subsiste environ 200 réclamations, 1% des 20000 voyages / jour, pour lesquelles des études sont en cours afin de voir comment, dans le cadre de l'intérêt général et d'une enveloppe budgétaire contrainte, des solutions pourraient être apportées.

Pour la plupart, les réclamations non résolues portent sur la desserte de quartiers excentrés, certaines communes péri-urbaines, des dessertes scolaires, des connexions entre lignes et la tarification.

◉ Les nouveautés

17 bornes d'information Voyageurs d'ici la fin de l'année

6 bornes ont déjà été installées dans le centre-ville de Chambéry, aux arrêts Ducs (2), Gare (2) et Curial (2). Elles permettent à l'utilisateur, en temps réel, de connaître le temps restant avant le passage du bus de la ligne attendue.

Le calculateur d'itinéraire

Courant octobre, un nouveau site internet Stac sera mis en ligne, il permettra des calculs d'itinéraires. Ce nouveau site permettra également la réservation du transport à la demande (TAD) en ligne. Une application mobile d'information en temps réel (smartphone) sera également disponible d'ici le courant de l'année prochaine.

◉ Les adaptations réalisées et à venir

La ligne A (Jacob-Bellecombette « Université » / Technolac « Insec ») a vu son offre renforcée par un doublage de bus vers midi.

La correspondance du matin entre la ligne I6 (Saint-Cassin « le pont » / Jacob-Bellecombette « Université ») a été améliorée.

La ligne B (Sonnaz « Maison brûlée » / Barby « Roc noir ») a été renforcée par l'ajout de 7 bus en doublage, le matin et en fin d'après-midi. Les horaires de cette ligne vont être retravaillés pour

améliorer la régularité (retards récurrents observés). Les correspondances du matin avec les lignes 12 et 13 ont été améliorées

Les horaires de la ligne C (Challes-Les-Eaux « Centre » / La-Motte-Servolex « De Gaulle ») seront également revus (avances récurrentes constatées). Les correspondances du matin avec les lignes 14 et 5 ont été améliorées. Une nouvelle correspondance a été créée à « Bocage » pour les lycéens de Vaugelas habitant Barberaz.

Sur la ligne D (Chambéry « Chamoux » / Saint-Alban-Leysses « Plaine des Sports »), un seul doublage bus a été nécessaire le matin entre les arrêts « Chevalière » et « Ducs » pour répondre à une forte affluence à « Forgerie ». Les correspondances avec les lignes 17 et 18 ont été améliorées.

Certaines lignes de 2ème niveau et lignes locales méritent encore quelques améliorations ou aménagements, des études sont en cours.

Le service de transport à la demande (TAD) et Vélobulle : deux vrais succès

Sur le seul mois de septembre, 510 déplacements TAD (Transport à distance) ont été réalisés alors qu'auparavant, sur l'année 2015 toute entière, nous n'en décomptons que 572. Presque autant en un mois qu'en un an avec l'ancien système !

Autre réussite, Vélobulle. 705 personnes transportées en 1 mois. 1/3 en transport à la demande : prise en charge de la personne sur le périmètre défini et dépose sur le lieu de destination (service sur réservation). 2/3 sur le circuit tracé en centre-ville, dépose et repose le long du circuit en ville. Comme nous l'avions prévu, les destinations privilégiées sont les établissements recevant des seniors, l'hyper centre de Chambéry et les commerces.

Bilan un mois après le lancement du nouveau plan de circulation

La mise en œuvre du nouveau plan de circulation s'est déroulée comme prévu.

Le retard dans la réalisation des travaux (6 semaines), dû à l'action en justice de l'opposition municipale chambérienne, ne nous ayant pas permis de période de test durant l'été, il a fallu travailler aux observations, réglages et améliorations en situation réelle, ce qui n'a pas facilité la transition.

À de nombreuses reprises, des agents de la ville et de l'agglomération chambérienne se sont postés aux carrefours et le long des voiries (aux heures de pointe du matin 7h/9h et du soir 16h30/19h) pour observer les conséquences du nouveau plan de circulation. Ces observations objectives aux

mêmes heures de la journée, nous ont permis de mettre en œuvre des mesures correctives sur les phases de feux, sur la signalisation réglementaire et le jalonnement.

Axe de la Leysse

Aujourd'hui, après modification des phases de feux sur l'axe de la Leysse, l'utilisateur dispose d'une onde verte (feux verts successifs) ; cette fonctionnalité exige une synchronisation de l'ensemble des feux, depuis le quai du jeu de paume jusqu'au carrefour de la libération. Seule la priorité bus avec la mise en place de « couloir de bus virtuels » peut contraindre cette onde verte.

Nous constatons que cet axe est aujourd'hui plus fluide. Il n'y a plus de situations de blocage du carrefour du centenaire telles que nous les connaissions au printemps. Nous avons pu mettre en place les prémices de la régulation par les feux à ce carrefour en adaptant les temps de feux verts aux besoins réels, en fonction des pointes de circulation (Plus de temps où le feu est vert le matin sur la sortie Reclus et moins de temps sur la rue saint Antoine et l'inverse le soir).

Rue Favre / Place du 8 Mai et Saint Antoine

La saturation constatée dans la rue Favre, place du 8 mai et Saint Antoine est aujourd'hui moins forte; Toutefois, nous ne pourrions pas aller plus loin, il faut maintenant trouver une autre voie d'entrée/sortie du centre-ville pour les usagers arrivant du sud et du sud-est de l'agglomération, une étude est en cours.

Nous recherchons une solution pour résoudre la difficulté qui subsiste avec l'arrêt de bus Reclus vers les hauts de Chambéry qui entrave la circulation des autres modes et perturbe l'axe de l'avenue des Ducs.

Axe de la route de Lyon

Sur cet axe, des difficultés avaient été observées au rond-point Biset (au pied de l'hôpital) vers st Pierre de Maché et le faubourg. Le réglage des feux (rajout de temps de feu vert et réglage du couloir de bus virtuel par synchronisation des feux « bernardines / st pierre de Maché ») a fait disparaître ce point dur et aujourd'hui la circulation est plus fluide et il n'y a plus de blocage sur ce périmètre.

Axe Place Caffé / Place Monge

Sur cet axe, pas de difficultés supérieures à celles de l'ancien plan de circulation.

Axe rond-point de l'Europe / rond-point Jean-Jacques Rousseau / Costa de Beauregard

Sur cet axe, des congestions apparaissent sur des créneaux horaires limités (hyper pointe du matin et du soir), de trop nombreux véhicules en transit viennent engorger ce périmètre (30%).

La situation n'est pas très différente que celle constatée précédemment.

Nous recherchons les moyens d'améliorer la situation.

A l'étude pour une mise en œuvre rapide :

Secteur Cassine :

Modification des carrefours des 2 demi échangeurs de sortie VRU afin de sécuriser ces carrefours et de fluidifier les sorties de la VRU. Ce point participera à une meilleure répartition des flux d'entrée / sortie de la VRU.

Secteur Reclus / Cassine :

Modification du carrefour pour une meilleure fluidité de l'insertion de Cassine vers le centre-ville.

Secteur Boisse / Vetrotex :

Étude en cours pour des mesures de fluidification de la circulation, en phase intermédiaire, avant une reconfiguration complète de cet axe dans le cadre du développement de ce secteur (Vetrotex, Grand verger, Rubanox, Piscine et ensemble sportif, etc.).

territoire-mobile.fr